



MAC SST MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Durée
7 heures
de formation



Lieu
Au centre de
formation
ou en Intra



Effectifs
10 personnes max.



Contact
0693 777 666
contact@ssiap.re



**Accessibilité
aux PMR**
Les locaux sont
garantis accessibles
aux PMR.



Taux de réussite



Taux de satisfaction



PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié d'entreprise et toute personne volontaire à porter secours

PRÉREQUIS

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'exercice de l'activité de SST nécessite la mise en oeuvre de deux domaines de compétences :

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

PROGRAMME

- **Module 1** : Rappel - Le sauvetage-secourisme du travail
- **Module 2** : Rappel - Rechercher les risques persistants pour protéger
- **Module 3** : Rappel - De protéger et prévenir
- **Module 4** : Rappel - Examiner la victime et faire alerter
- **Module 5** : Rappel - Faire alerter à informer
- **Module 6** : Rappel - Secourir
- **Module 7** : Rappel - Situations inherentes aux risques spécifiques

MODALITÉ DE FORMATION ET DÉLAI D'ACCÈS

- 1 formateur par jour
- Mise en situation de cas concrets.
- Contrôle de connaissances.
- Remise à chaque stagiaire de documents.
- *Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.*

TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation sous forme de cas concrets, validée par un formateur certifié recyclé et agréé de la CARSAT.

CERTIFICATION

Avoir réalisé correctement les gestes de secours.

L'évaluation certificative de la formation, se fera d'après le référentiel de certification, avec la mise en oeuvre des grilles d'évaluation de l'Acteur SST.

VALIDATION

- Remise d'une carte Sauveteur Secouriste du Travail
- Délivrance d'un certificat de réalisation
- Délivrance d'une attestation de fin de formation
- Remise de la grille de certification

